



## Microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle en prévention et règlement des différends

### RENSEIGNEMENTS

#### Campus de Longueuil

450 463-1835, poste 61607 (téléphone)

1 888 463-1835 (numéro sans frais)

450 670-3689 (télécopieur)

prd.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de droit

### LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Longueuil : admission au trimestre d'automne

### OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de compléter sa formation antérieure par l'acquisition d'une formation spécialisée en prévention et règlement des différends;
- de s'initier aux enjeux fondamentaux que posent les modes de prévention et règlement des différends en regard de la pratique et de leur développement dans les différentes sphères de la société;
- de maîtriser les principes fondamentaux et les concepts qui constituent les bases de la prévention et règlement des différends;
- d'apprendre à analyser des situations et des problématiques spécifiques et à identifier les éléments de solution ou d'intervention appropriés;
- de développer les habiletés pratiques nécessaires à l'exercice professionnel dans cette discipline;
- de développer ses compétences en communication écrite et orale et en relations interpersonnelles;
- d'intégrer des valeurs, des attitudes et des comportements conformes à une philosophie soucieuse de relever, dans le cadre d'une société libre et démocratique, les défis mutuels et réciproques posés par l'évolution de la prévention et règlement des différends et de la société;
- de compléter sa spécialisation par l'acquisition de connaissances et d'habiletés spécifiques de certains domaines ou activités.

### ADMISSION

#### Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 2<sup>e</sup> cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

#### Conditions particulières

- Être titulaire d'un grade de 1<sup>er</sup> cycle dans un champ approprié;
- Avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,7 dans un système où la note maximale est de 4,3 ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents;
- Posséder une expérience pertinente de travail acquise à titre de professionnelle ou professionnel.

Les candidates et candidats qui ne répondent pas à ces conditions peuvent être admis sur la base d'une formation ou d'une expérience jugées satisfaisantes.

De plus, les candidates et candidats doivent déposer un dossier de candidature, lequel comprend :

- un relevé de notes complet de leurs études universitaires;

- une lettre de candidature qui explique les raisons qui motivent leur désir de s'inscrire au microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle en prévention et règlement des différends et qui décrit leur expérience personnelle, professionnelle et universitaire de même que leurs objectifs et les caractéristiques qui justifient leurs chances d'exceller dans le cadre du microprogramme;
- trois lettres d'appui rédigées selon le formulaire prescrit disponible à cette adresse : [http://www.USherbrooke.ca/droit/fileadmin/sites/droit/documents/cycles\\_superieurs/prd/Rapport\\_confidentiel.pdf](http://www.USherbrooke.ca/droit/fileadmin/sites/droit/documents/cycles_superieurs/prd/Rapport_confidentiel.pdf) ou sous forme de lettre standard.

#### Critères de sélection

La sélection des candidates et candidats est effectuée sur la base des éléments suivants :

- l'excellence du dossier universitaire;
- l'intérêt et la motivation pour le programme;
- le champ de pratique et d'expertise pour assurer une hétérogénéité de cohorte;
- la performance de la candidate ou du candidat lors d'une entrevue, le cas échéant.

#### RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet et à temps partiel

#### CRÉDITS EXIGÉS : 15

#### PROFIL DES ÉTUDES

#### Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)<sup>(1)</sup>

#### BLOC Modes de PRD

NEG	710	Négociation concepts fondamentaux	CR
			3

#### BLOC Enjeux fondamentaux

PRD	750	Droit et modes de PRD	CR
			3

#### Activités pédagogiques à option (9 crédits)

#### BLOC Modes de PRD (6 ou 9 crédits)

Au moins deux activités choisies parmi les suivantes :

ARB	730	Arbitrage civil et commercial	CR
			3
ARB	733	Arbitrage en droit du travail	CR
			3
MDN	720	Médiation concepts fondamentaux	CR
			3
MDN	721	Médiation avancée I	CR
			3
MDN	722	Médiation avancée II	CR
			3
MDN	723	Médiation organisationnelle	CR
			3
NEG	711	Négociation avancée	CR
			3
PRD	720	PRD international I	CR
			3
PRD	721	PRD international II	CR
			3
PRD	722	PRD international et gouvernance mondiale	CR
			3

#### BLOC Enjeux fondamentaux (0 ou 3 crédits)

PRD	751	Communications et modes de PRD	CR
			3

(1) Les étudiantes et étudiants qui ne détiennent pas un grade de 1<sup>er</sup> cycle en droit doivent suivre l'activité pédagogique hors programme PRD 755 *Introduction au droit*.

## Description des activités pédagogiques

### ARB

#### ARB 730 3 cr.

##### Arbitrage civil et commercial

Objectifs : se familiariser avec l'institution de l'arbitrage; maîtriser le régime juridique de l'arbitrage.

Contenu : introduction. Type d'arbitrage. Convention d'arbitrage. Institution de la procédure d'arbitrage. Nomination des arbitres et cessation de leur mandat. Conférence préparatoire et évaluation de la compétence de l'arbitre. Déroulement de l'arbitrage. Règles de preuve. Sentence arbitrale. Homologation et annulation de la sentence arbitrale.

#### ARB 733 3 cr.

##### Arbitrage en droit du travail

Objectifs : s'initier aux règles usuelles d'un arbitrage de griefs ainsi qu'aux divers usages ayant cours en droit du travail; apprivoiser l'exercice de la pratique de l'arbitrage de griefs et ses enjeux professionnels.

Contenu : historique et fondements de l'arbitrage de griefs. Arbitrage accéléré. Preuve et procédure. Déroulement d'un arbitrage traditionnel. Sentence arbitrale. Révision judiciaire.

### MDN

#### MDN 720 3 cr.

##### Médiation concepts fondamentaux

Objectifs : s'initier aux aspects théoriques et pratiques de la médiation; se sensibiliser aux principaux problèmes juridiques afférents à la médiation; apprécier les divers régimes de médiation.

Contenu : survol des mécanismes de règlement des conflits. Processus de médiation. Techniques du médiateur. Convocation des parties à la médiation. Le début de la médiation : donner le ton et la mise en confiance. Impartialité et confidentialité. Identification des questions en litige et des intérêts. Processus de médiation. Résolution du conflit et impasses. Entente de règlement. Déontologie et profession de médiateur. Utilisation spécialisée, préventive et créative du processus de médiation. Mise en situation.

Préalables : NEG 710 et PRD 750

#### MDN 721 3 cr.

##### Médiation avancée I

Objectifs : approfondir ses connaissances de la médiation et des problématiques afférentes; appliquer ses connaissances à des cas concrets.

Contenu : survol des mécanismes de règlements de conflits. Processus de médiation. Techniques du médiateur. Convention des parties à la médiation. Début de la médiation : donner le ton et la mise en confiance. Impartialité et confidentialité. Identification des questions en litige et des intérêts. Processus de négociation : étude comparée des auteurs. « Fantômes » de la médiation. Entente de règlement : problèmes pratiques et juridiques. Profession de médiateur. Utilisation spécialisée, préventive et créative du processus de médiation : présentations par des spécialistes.

Préalable : MDN 720

#### MDN 722 3 cr.

##### Médiation avancée II

Objectifs : développer des habiletés avancées dans la pratique de la médiation; appliquer ses connaissances en observant des cas concrets.

Contenu : utilisation de la méthode raisonnée en médiation. Conduite générale d'une médiation. Impasses et rapports de force entre les parties. Processus de règlement de conflits « sur mesure » et institutionnels. Enjeux éthiques en matière de médiation.

Préalable : MDN 720

#### MDN 723 3 cr.

##### Médiation organisationnelle

Objectifs : saisir la spécificité de la médiation organisationnelle (enjeux et habiletés). Développer des habiletés avancées dans la pratique de la médiation.

Contenu : survol des pratiques de médiation organisationnelle, présentation des types de pratique et de leurs enjeux, développement d'habiletés spécifiques du domaine organisationnel; perspective de développement de la médiation organisationnelle.

Préalables : MDN 720 et MDN 721

### NEG

#### NEG 710 3 cr.

##### Négociation concepts fondamentaux

Objectifs : s'initier aux principes de la négociation raisonnée; comprendre l'importance des principes de communication en négociation; situer ses capacités d'auditeur et d'interlocuteur; distinguer les différents types de négociation; acquérir les principes juridiques de base (ex. : la bonne foi) en matière de négociation.

Contenu : définition des conflits. Situation de la dynamique du conflit. Division des composantes du conflit. Compréhension des perceptions, des besoins, des croyances des valeurs et des attitudes. Description des réactions face aux conflits. Le jeu des émotions. Évaluation des conséquences du conflit.

#### NEG 711 3 cr.

##### Négociation avancée

Objectifs : approfondir les principes de la négociation raisonnée; agir comme négociateur à l'intérieur de simulations et être jugé par ses pairs.

Contenu : exercice d'introduction. Revue des principes de la négociation. La nature des conflits. Nos approches, habitudes et comportements face aux négociations. La négociation raisonnée. La communication, les tactiques difficiles. La préparation à la négociation. Les cas particuliers.

Préalable : NEG 710

### PRD

#### PRD 720 3 cr.

##### PRD international I

Objectifs : connaître et comprendre le droit et la pratique des contrats internationaux et des affaires internationales. Former des spécialistes dans le domaine de la négociation internationale, de la gouvernance des contrats internationaux, de la médiation internationale et de l'arbitrage international.

Contenu : prévenir les différends dans la négociation des contrats internationaux (juridiques, administratifs, politiques, culturels, etc.). Rédiger des clauses de PRDI (droit applicable, mutabilité, garantie, etc.). Gérer les contrats internationaux et régler les différends relatifs à leur interprétation ou à leur application (administration, médiation, arbitrage, actions judiciaires).

Préalable : PRD 722

#### PRD 721 3 cr.

##### PRD international II

Objectifs : connaître et comprendre le droit diplomatique international, le droit des organisations internationales, la justice internationale, les droits de la personne. Former des spécialistes dans le domaine des organisations internationales (fonctionnaires internationaux, diplomates multilatéraux), de la prévention des conflits (ONU, organisations régionales, OING) et de la médiation internationale.

Contenu : prévention, gestion et liquidation des conflits internationaux : méthodes utilisées par la communauté internationale. Procédures d'intervention, d'interposition et de maintien de la paix (modes diplomatiques, opérationnels, informels). Consolider la paix après un conflit.

Préalable : PRD 722

#### PRD 722 3 cr.

##### PRD international et gouvernance mondiale

Objectifs : s'initier aux rapports de forces internationaux et à leur régulation. Se sensibiliser à la dimension internationale en PRD à travers les questions juridiques et diplomatiques, le commerce et les affaires, le journalisme et la communication.

Contenu : PRD international et gouvernance politique (les États et les organisations internationales), PRD international et gouvernance économique (le FMI, la Banque mondiale, les sociétés transnationales), PRD international et gouvernance culturelle (droits de la personne, culture internationale de la négociation et de la médiation).

#### PRD 750 3 cr.

##### Droit et modes de PRD

Objectifs : comprendre et situer les modes de PRD par rapport à la crise du droit et de ses institutions; saisir les enjeux sociojuridiques et normatifs que pose l'émergence des modes de PRD; entrevoir les diverses perspectives de leur développement; développer une pratique réflexive et contextualisée des modes de PRD.

Contenu : survol de l'évolution de la pensée juridique et des notions de droit, de justice, d'État, de démocratie, et plus largement, du concept de l'autorité et de la légitimité du droit. Présentation des diverses causes d'émergence des modes de PRD en regard de la crise du droit et des institutions traditionnelles. Présentation des caractéristiques et de la spécificité des modes de PRD en regard des modes traditionnels de gestion des différends. Réflexion sur les divers axes de développement des modes de PRD et sur les enjeux qu'ils posent. Survol des concepts de normativité et de pluralisme juridiques. Réflexion contextualisée issue des défis de la pratique et de la formation en PRD en regard du droit, et plus largement, de la normativité.

#### PRD 751 3 cr.

##### Communications et modes de PRD

Objectifs : appréhender le rapport entre le conflit et la justice; appréhender la dimension communicationnelle des modes de PRD; appréhender la finalité relationnelle des modes de PRD.

Contenu : analyse du concept de conflit. Analyse de la dynamique du conflit. Analyse du concept de justice. Analyse du rapport entre le conflit et la justice. Analyse des caractéristiques communicationnelles des modes de PRD. Analyse du processus communicationnel en PRD.